

SEXUALITE ET DOMINATION SYMBOLIQUE EN COTE D'IVOIRE : UNE LECTURE SOCIOLOGIQUE DES RAPPORTS DE POUVOIR GENRES ET DES NORMES INTERIORISEES

Ablakpa Jacob AGOBE

Maître de Conférences(CAMES)

Ecole Doctorale SCALL-ETAMP

Université Félix Houphouët-Boigny

Département de sociologie

jacobagobe@yahoo.fr

agobe.jacob42@ufhb.edu.ci

VONAN Amangoua Pierre-Claver

Maître de Conférences(CAMES)

Université Félix Houphouët-Boigny

Département de sociologie

ADJOUMANI Kobenan

Maître-Assistant(CAMES)

Université Félix Houphouët-Boigny

Département de sociologie

adjkobenan@yahoo.fr

Résumé :

Dans un contexte ivoirien marqué par des structures sociales où les rapports de pouvoir façonnent les interactions intimes, cette étude interroge la manière dont les perceptions de la sexualité sont socialement construites selon le genre. L'objectif est d'analyser les normes intériorisées qui régulent les dynamiques sexuelles hétérosexuelles, révélant ainsi les asymétries symboliques et pratiques qui s'y inscrivent. Une approche qualitative triangulée a été adoptée, combinant entretiens semi-directifs avec des hommes et des femmes de divers milieux sociaux, observations ethnographiques et analyse de discours issus de productions culturelles populaires. Les résultats montrent que la sexualité masculine est souvent perçue comme un espace de performance et de contrôle, tandis que la sexualité féminine demeure soumise à des impératifs de respectabilité et de retenue. Ces constructions renforcent des inégalités structurelles dans les

interactions intimes. La discussion met en lumière la tension entre reproduction des normes et stratégies de contournement, notamment chez les femmes. En conclusion, cette étude souligne l'urgence d'une réflexion critique sur les rapports de genre dans les représentations et pratiques sexuelles en Côte d'Ivoire.

Mots clés : perception, sexualité, rapports de pouvoir, normes, dynamiques sexuelles, hétérosexuelles

Abstract:

Abstract: In an Ivorian context marked by social structures where power relations shape intimate interactions, this study examines the way in which perceptions of sexuality are socially constructed according to gender. The aim is to analyse the internalized norms that regulate heterosexual sexual dynamics, thus revealing the symbolic and practical asymmetries that are part of them. A triangulated qualitative approach was adopted, combining semi-structured interviews with men and women from various social backgrounds, ethnographic observations and analysis of discourse from popular cultural productions. The results show that male sexuality is often perceived as a space for performance and control, while female sexuality remains subject to imperatives of respectability and restraint. These constructions reinforce structural inequalities in intimate interactions. The discussion highlights the tension between the reproduction of norms and strategies for circumventing them, particularly among women. In conclusion, this study highlights the urgent need for critical reflection on gender relations in sexual representations and practices in Côte d'Ivoire.

Key words: perception, sexuality, power relations, norms, sexual dynamics, heterosexuals

Introduction

L'analyse sociologique approfondie de cet objet d'étude révèle une constellation de dynamiques empiriques interconnectées, témoignant des tensions entre héritages normatifs et recompositions contemporaines. Premièrement, les discours recueillis mettent en évidence une intériorisation asymétrique des scripts sexuels genres : les femmes tendent à conceptualiser la sexualité sous l'angle d'une obligation normative souvent articulée autour du concept de « devoir

conjugal » plutôt que comme une expérience impliquément hédoniste ou auto-centrée.

En revanche, les hommes occupent fréquemment une position hégémonique dans la prise d'initiative et l'orientation des pratiques sexuelles, consolidant un monopole symbolique sur la définition des interactions intimes et des scripts normatifs qui en régissent les cadres. Ce positionnement, ancré dans des structures historiques de pouvoir, contribue à la reproduction des asymétries genrées, où les attentes masculines prédominent souvent dans la négociation des dynamiques sexuelles.

Ainsi, cette hégémonie s'inscrit non seulement dans les comportements observables, mais également dans les imaginaires collectifs, façonnant des rapports différenciés au désir, au plaisir et à l'expression de la sexualité. Ces dynamiques générées structurent les attentes et les récits individuels, tout en renforçant des cadres normatifs qui naturalisent la prééminence masculine dans les interactions intimes. Ce processus de légitimation symbolique contribue à perpétuer les inégalités sexuelles, orientant les subjectivités et les pratiques selon des schémas asymétriques profondément enracinés dans le tissu socio-culturel. Ces schémas, largement naturalisés, opèrent à travers des mécanismes discursifs et institutionnels qui consolident les hiérarchies de genre. Ils influencent tant les représentations individuelles que les interactions interpersonnelles, reproduisant des dynamiques de pouvoir différentielles et limitant l'émergence de modèles relationnels véritablement égalitaires.

Deuxièmement, les cadres culturels dominants continuent de valoriser de manière disproportionnée le plaisir masculin, reléguant les besoins, désirs et subjectivités féminines aux marges narratives. Cette hiérarchisation implicite contribue à la

naturalisation d'une érotique asymétrique, profondément ancrée dans des structures historiques de pouvoir et de domination. Ces structures, soutenues par des scripts culturels persistants, produisent une dynamique où les relations sexuelles sont souvent conceptualisées à travers le prisme des attentes masculines, perpétuant ainsi des rapports de force genres qui limitent l'autonomie des femmes dans l'expression de leur désir et la quête de leur propre épanouissement sexuel. En assignant des rôles différenciés et asymétriques aux hommes et aux femmes, ces cadres normatifs renforcent une conception hétéronormative et inégalitaire de la sexualité.

Cependant, une inflexion significative est observable parmi les jeunes générations, où des configurations plus égalitaires tendent à émerger. Ce déplacement, largement tributaire des dynamiques de mondialisation, de l'expansion des féministes et de la diffusion d'une éducation sexuelle plus inclusive, reconfigure progressivement les imaginaires sexuels en intégrant des valeurs de réciprocité, de consentement explicite et de mutualité des plaisirs. Ces transformations, bien qu'inégales et localisées, constituent des points de rupture dans les systèmes normatifs antérieurs, ouvrant des perspectives critiques sur la reproductibilité des inégalités sexuelles. En redéfinissant les rapports de pouvoir au sein des pratiques intimes, elles invitent à une reconfiguration des normes sociales et culturelles, mettant en question la pérennité des structures genrées traditionnelles. Cependant, ces changements demeurent partiels et souvent conditionnés par des facteurs socio-économiques, culturels et géographiques, laissant les inégalités profondément ancrées dans certains contextes où les résistances aux nouvelles représentations du consentement sexuel.

Le paradoxe qui émerge de ces constats réside dans le fait qu'en dépit d'une modernisation apparente des discours sur la sexualité, les dynamiques sexuelles continuent d'être

profondément influencées par des normes patriarcales. Cette dissonance entre discours et pratiques met en lumière une tension persistante entre tradition et changement, où des égalitaires, portés notamment par des mouvements sociaux contemporains et des revendications féministes, coexistent avec des pratiques sexuelles inégalitaires qui perpétuent des rapports de pouvoir et de genres. Le paradoxe souligne la résilience des structures patriarcales, qui, bien qu'affaiblies par des processus de transformation sociale, conservent une prégnance symbolique et normative dans les relations intimes, limitant ainsi l'effectivité des revendications égalitaires.

En dépit de la diffusion de nouvelles normes de réciprocité et de consentement, les pratiques sexuelles demeurent fortement influencées par des logiques de domination masculine, inscrites dans des représentations culturelles profondément ancrées de la difficulté de surmonter les héritages patriarcaux, même à l'ère de transformations sociétales significatives, où les distinctifs d'égalité et de réciprocité semblent gagner en visibilité. Cependant, malgré l'évolution des discours et des attentes sociales, ceux-ci se heurtent à la pérennité de schémas relationnels profondément enracinés, qui continuent de structurer les rapports de pouvoir dans la sphère sexuelle.

La question de recherche qui guide la présente étude est : Comment les perceptions genrées de la sexualité influencent-elles les dynamiques de pouvoir dans les relations hétérosexuelles en Côte d'Ivoire ? Cette recherche a pour objectif d'analyser de quelle manière ces perceptions influencent la construction des rôles sexuels, l'expérience du plaisir mutuel et les dynamiques de domination au sein des relations hétérosexuelles, en mettant en lumière les rapports de pouvoir implicites qui façonnent l'intimité et la négociation des désirs.

La portée scientifique et sociale de cette étude réside dans sa contribution à l'enrichissement des recherches sur les dynamiques sexuelles dans les contextes africains, en particulier dans le cadre des études sur la sociologie de la sexualité et les rapports de genre. En analysant les spécificités culturelles et sociétales qui influencent les pratiques sexuelles, cette recherche ouvre de nouvelles perspectives sur les inégalités sexuelles et les constructions de pouvoir dans les relations intimes. Par ailleurs, elle s'inscrit dans une démarche de sensibilisation des acteurs sociaux et éducatifs à l'importance de l'égalité des genres dans les relations intimes, contribuant ainsi à la promotion de normes plus inclusives et équitables, propices à une évolution des comportements et des reproductions sociales des inégalités. En ce sens, cette étude cherche à éclairer les mécanismes qui soutiennent la perpétuation des rapports de domination au sein des relations sexuelles, tout en proposant des pistes de réflexion pour une transformation des pratiques éducatives et sociales. Elle aspire ainsi à favoriser une évolution vers des normes relationnelles plus égalitaires, contribuant à déconstruire les stéréotypes de genre et à promouvoir des modèles de sexualité respectueux de l'autonomie et du consentement mutuel.

La question des pratiques sexuelles a été largement abordée dans la littérature sociologique, qui a mis en lumière les motivations complexes et plurielles qui orientent les comportements hétérosexuels. Ces travaux soulignent que les pratiques sexuelles ne sont pas simplement des expressions de désir individuel, mais qu'elles sont également façonnées par des facteurs sociaux, culturels et normatifs qui influencent la manière dont les individus conçoivent leur sexualité et leurs rôles sexuels. En particulier, ils examinent les structures de pouvoir, les attentes de genre et les constructions sociales du plaisir façonnent les dynamiques intimes, tout en mettant en

évidence les tensions entre autonomie individuelle et contraintes sociales.

Boehringer (2005) souligne que Françoise Thébaud, dans son ouvrage consacré à l'histoire des femmes, adopte une définition plus large de la notion de genre. Elle explique que si le sexe est souvent considéré comme une donnée immuable, le genre, en revanche, varie en fonction des époques et des contextes culturels. Ainsi, la définition de la masculinité et de la féminité, tout comme l'affiliation à un sexe ou à un autre, varie en fonction des contextes sociaux et historiques, reflétant des constructions culturelles spécifiques.

Il est tentant de reprendre cette distinction en opposant un sexe biologique « naturel » à un genre pertinent du domaine « culturel », mais cette réalité est plus complexe. En effet, la différenciation homme/femme peut également être influencée par des constructions sociales, notamment dans des cas spécifiques comme l'hermaphrodisme ou certaines anomalies du développement sexuel. Aujourd'hui encore, l'attribution d'un sexe aux nouveau-nés intersexués repose sur des critères subjectifs, influences par des décisions médicales et des normes culturelles : faut-il privilégier la présence d'ovaires, le développement partiel d'organes génitaux masculins, ou encore les caractéristiques hormonales.

Des études récentes sur les pratiques médicales aux États-Unis montrent que, jusqu'à la fin du XXe siècle, les chirurgiens considéraient qu'une intervention était réussie si, à l'âge adulte, la personne entretenait des relations hétérosexuelles. Cette approche révèle une vision très marquée du genre, où l'identité sexuelle est intimement liée aux normes de la sexualité. Cette perception différait cependant de celle de la Rome antique, où l'identité masculine était davantage vérifiée par des critères liés

à la performance phallique qu'au choix du partenaire sexuel. Ainsi, ces pratiques médicales modernes témoignent d'une représentation contemporaine du genre où la sexualité devient un élément déterminant de l'identité de sexe.

Boehringer et Cuchet (2015) mettent en lumière le fait que le genre constitue un outil d'analyse essentiel pour comprendre comment les catégories sexuelles sont construites et perçues comme naturelles à travers des processus culturels et sociaux. Il permet ainsi de dévoiler l'historicité des oppositions binaires telles que homme / femme, masculin/féminin, hétérosexuel/homosexuel ou encore normal/déviant, en identifiant les mécanismes qui les façonnent. Les recherches sur le genre s'appuient notamment sur la définition proposée par Joan W. Scott dans les années 1980. Selon elle, le genre sert à interpréter les différences entre hommes et femmes et à analyser la manière dont elles s'inscrivent dans une logique de hiérarchisation sociale : « Le genre est un élément constitutif des relations sociales fondé sur des différences perçues entre les sexes, et le genre est une façon première de signifier les rapports de pouvoir. » Cette hiérarchisation repose sur une représentation des différences corporelles, sans pour autant se limiter aux relations entre individus. En effet, les dynamiques de pouvoir ne se limitent pas à une simple opposition entre les sexes, mais s'expriment également à travers des rapports de genre, où la masculinité occupe généralement une position.

Chaperon (2010) met en évidence un rapprochement des comportements sexuels entre hommes et femmes, notamment en ce qui concerne l'âge du premier rapport sexuel, qui est aujourd'hui quasi identique chez les jeunes générations (17,2 ans pour les hommes et 17,6 pour les femmes). De plus, la diversité des pratiques sexuelles s'accroît pour les deux sexes, bien que des disparités subsistent. L'orgasme est désormais perçu comme une norme pour chacun (90 % des hommes et 76 % des femmes

déclarent l'avoir atteint lors de leur dernier rapport). Si certaines pratiques comme le cunnilingus et la fellation se généralisent, une différence notable demeure en matière de masturbation, pratiquée par 90 % des hommes contre 60 % des femmes. Par ailleurs, le recours à la prostitution reste stable : après 50 ans, plus d'un homme sur quatre y a eu recours. Enfin, les hommes continuent de déclarer un nombre de partenaires supérieur à celui des femmes (11,6 contre 4,4), bien que cet écart tende à se réduire chez les plus jeunes. Plusieurs hypothèses ont été examinées sans réussir à justifier pleinement cet écart, ce qui suggère que la notion même de « partenaire » demeure profondément influencée par des constructions sociales et des normes de genre.

1. Anchorage théorique et méthodologique

L'étude de la perception genrée de la sexualité à Abidjan a été éclairée par trois théories sociologiques majeures. D'une part, la théorie de l'habitus développée par Pierre Bourdieu (1980) a permis d'expliquer comment les dispositions sociales intérieurisées façonnaient les représentations de la sexualité selon le genre. Les normes hétéropatriarcales, inculquées dès l'enfance, structuraient les attentes et les comportements différenciés entre hommes et femmes, reproduisant ainsi des asymétries de pouvoir. D'autre part, la théorie du pouvoir et de la domination de Michel Foucault (1976) a été mobilisée pour analyser les discours institutionnels et sociaux régulant les corps et les pratiques sexuelles. L'imposition de normes de respectabilité féminine et de virilité masculine procédait d'une biopolitique de la sexualité, où les institutions religieuses, éducatives et familiales exerçaient un contrôle symbolique sur les subjectivités. Enfin, la théorie de la performativité du genre de Judith Butler (1990) a apporté un éclairage sur la reproduction des identités sexuées à travers des pratiques

discursives et des performances normées, soulignant que la perception de la sexualité était un construit social continuellement réaffirmé dans l’interaction.

Ces théories présentaient une convergence épistémologique en ce qu’elles postulaient toutes la nature socialement construite des rapports de pouvoir et des normes de genre. Bourdieu et Foucault s’accordaient sur le rôle des structures et des institutions dans la production de subjectivités sexuées, tandis que Butler insistait sur la capacité d’agir des acteurs sociaux dans la reproduction ou la subversion des normes. Toutefois, leurs limites étaient notables : l’habitus tendait à sous-estimer les formes de résistance et d’émancipation individuelles, tandis que l’approche foucaldienne du pouvoir diffuse ne permettait pas toujours d’identifier les acteurs concrets de la domination. Par ailleurs, la performativité butlérienne, bien qu’essentielle à la compréhension des pratiques discursives, ne prenait pas suffisamment en compte les contraintes matérielles et économiques pesant sur les sujets dans la production des normes sexuelles à Abidjan. Ces limites ont nécessité une articulation des trois cadres théoriques pour une lecture plus fine des dynamiques locales de la perception genrée de la sexualité.

Méthodologiquement, l’étude s’est inscrite dans une approche qualitative triangulée, combinant observations ethnographiques, entretiens semi-directifs et analyse des discours médiatiques et institutionnels. Le choix d’Abidjan comme terrain d’étude s’est justifié par son statut de métropole où coexistaient des modèles de sexualité traditionnels et des influences globalisées, générant des tensions et des négociations identitaires complexes. Les critères d’inclusion ont concerné des hommes et des femmes âgés de 18 à 45 ans, issus de divers milieux sociaux, afin de capter la diversité des perceptions. L’exclusion des mineurs s’est imposée pour des raisons éthiques, de même que l’omission des personnes ne s’identifiant

pas aux catégories genrées dominantes, bien que leur occultation dans les discours ait été analysée comme un fait sociologique en soi. Les personnes à interviewer ont été sélectionnées en fonction de leur position dans des espaces discursifs influents (leaders d'opinion, éducateurs, influenceurs, membres d'associations de jeunesse), afin de mieux comprendre les mécanismes de transmission et d'intériorisation des normes.

Les outils d'enquête ont permis une triangulation des données : les observations directes ont documenté les pratiques genrées dans les espaces publics et privés, les entretiens semi-directifs ont exploré les trajectoires et représentations des individus, et l'analyse de contenu a mis en lumière les narrations dominantes sur la sexualité dans les médias et discours institutionnels. La technique d'échantillonnage a reposé sur un choix raisonné combiné à la méthode boule de neige, permettant d'accéder à des profils diversifiés. Le dépouillement des données a suivi une codification thématique, croisant les récits individuels avec les tendances macrosociologiques. Enfin, l'analyse a mobilisé une démarche abductive, articulant empirie et cadre théorique pour identifier les logiques de domination et de reproduction des normes sexuelles à Abidjan.

2. Résultats

2.1. Asymétries sexuées dans la construction sociale des représentations de la sexualité : une lecture croisée des rapports de genre et des normes hétérocentrées

On s'attend à ce que les femmes et les hommes aient des perceptions très différentes de la sexualité en raison des normes culturelles et des attentes sociétales. Les femmes pourraient percevoir la sexualité comme un service à rendre à leur partenaire masculin, tandis que les hommes pourraient la voir comme un droit ou un plaisir acquis.

Matériaux discursifs collectés :

« Je fais l'amour avec mon mari, mais c'est plus pour qu'il soit content que pour moi. Je pense qu'un homme a besoin de ça, donc je m'en charge. » ; « Quand je suis avec ma femme, je m'attends à ce qu'elle soit partante, c'est naturel pour un homme d'avoir ce besoin. »

Les deux énoncés collectés constituent des révélateurs heuristiques des configurations de pouvoir à l'œuvre dans les interactions hétérosexuelles, particulièrement dans l'espace conjugal. Ils permettent de saisir les logiques différenciées d'appropriation de la sexualité selon le genre, traduisant une hiérarchisation intérieurisée des désirs et des légitimités corporelles. Ce différentiel révèle la prégnance d'un ordre sexuel normatif, marqué par l'asymétrie des rôles et des attentes.

L'affirmation féminine « Je fais l'amour avec mon mari, mais c'est plus pour qu'il soit content que pour moi » manifeste une désubjectivation de la sexualité féminine, réduite à une prestation conjugale stratégique au service d'un idéal de paix domestique. La sexualité y est déployée comme un espace de régulation affective unilatérale, dans lequel l'épouse prend en charge le bien-être émotionnel de son partenaire, au détriment de son propre investissement désirant. Le verbe « se charger de » est ici symptomatique d'une internalisation du rôle de médiatrice sexuelle, assignée à la femme comme garante silencieuse de l'équilibre conjugal. Ce processus renvoie à une logique de service affectivo-sexuel, socialement attendu, mais rarement reconnu comme tel dans les rétributions symboliques du couple.

À l'inverse, l'énoncé masculin « Je m'attends à ce qu'elle soit partante, c'est naturel pour un homme d'avoir ce besoin » renvoie à une naturalisation du désir masculin érigé en norme implicite. L'expression du besoin sexuel est ici essentialisée, déliée des contraintes relationnelles et positionnée comme évidence ontologique. Ce cadrage produit une inégalité fondamentale dans l'économie du désir : il institue le masculin comme référent universel de l'initiative sexuelle et relègue le féminin à une posture de disponibilité présumée. Ainsi se constitue une division sexuelle des attentes, au fondement de l'inégale reconnaissance des subjectivités sexuelles.

Ces deux prises de parole mettent en lumière une régulation générée du champ intime, dans lequel la sexualité conjugale n'est pas le lieu d'une réciprocité, mais celui d'une mise en scène asymétrique de la conformité normative. La femme se trouve enrôlée dans une fonction de pacificatrice sexuelle, tandis que l'homme s'arroge le monopole de l'initiative et de la légitimité du désir. Cette dissymétrie fabrique un ordre hétérosexuel dans lequel la sexualité est instrumentalisée comme un dispositif de stabilisation de la hiérarchie de genre.

Ce qui se joue ici, c'est la reproduction silencieuse d'un script sexuel hétéronormé, soutenu par des habitus différenciés de socialisation sexuelle. Loin d'être l'expression de choix individuels libres, les comportements décrits s'inscrivent dans un ordre symbolique où les corps sont assignés à des fonctions différencierées : service et gestion affective pour l'un, besoin et satisfaction pulsionnelle pour l'autre. Ces assignations produisent des rôles sexués rigides, difficilement négociables dans l'espace conjugal ordinaire.

De façon sous-jacente, ces narrations expriment une forme d'échange inégal, où la sexualité féminine est captée comme ressource au profit de la stabilité sociale du couple, sans contrepartie explicite en termes de reconnaissance ou de plaisir. La femme, dans ce cadre, devient le vecteur d'un ordre

émotionnel et sexuel qui la dépasse, tandis que l'homme, positionné comme bénéficiaire naturel, évolue dans un univers normatif qui légitime son hégémonie intime.

Les institutions socialisatrices telles que la famille, la religion et l'éducation renforcent cette dichotomisation des rôles sexuels, en érigeant des normes de comportement distinctes et asymétriques. Ce quadrillage normatif s'opère dès le plus jeune âge, façonnant des dispositions genrées qui confèrent à l'homme la légitimité de l'initiative sexuelle et à la femme la responsabilité de la satisfaction et de la retenue.

L'analyse de ces discours révèle enfin les tensions latentes entre intériorisation normative et aspirations individuelles. La femme qui dit « se charger » de la sexualité conjugale pourrait exprimer, en creux, une dissonance entre son vécu subjectif et le rôle attendu. De même, l'homme qui revendique une attente « naturelle » traduit, derrière l'apparente évidence, une adhésion non questionnée à un système d'inégalités qu'il contribue à perpétuer.

Ces extraits témoignent ainsi de la densité des rapports de pouvoir qui traversent l'intime. Loin d'être anodines, les pratiques sexuelles sont ici appréhendées comme des lieux de reproduction sociale, où se rejouent des structures de domination profondément enchâssées dans le tissu normatif. Toutefois, les tensions perceptibles dans ces propos signalent également des interstices de remise en question, susceptibles d'ouvrir des brèches vers une redéfinition plus égalitaire des relations sexuelles et conjugales.

2. 2. Ordre sexuel et domination symbolique : vers une critique des scripts hétérosexuels

L'analyse a mis en évidence des rapports de pouvoir implicites où les hommes exercent souvent une forme de domination en initiant les rapports sexuels et en dictant leurs

règles. Les femmes, quant à elles, pourraient intérioriser des normes les plaçant dans une position plus passive ou soumise.

Corpus langagier produit :

« Souvent, c'est mon mari qui décide quand nous aurons des relations sexuelles. Si je ne suis pas d'humeur, je me fais un peu forcée, mais je sais que je dois le faire pour maintenir l'harmonie dans le couple. »

L'énoncé met en lumière une dynamique conjugale marquée par une asymétrie décisionnelle en matière de sexualité. Le fait que « *c'est mon mari qui décide* » traduit un déséquilibre structurel dans l'initiative sexuelle, révélateur d'un pouvoir masculin implicite sur le corps et la disponibilité sexuelle de la conjointe. La sexualité apparaît ici comme un espace codifié par des rapports de domination intériorisés, où l'un (le mari) est détenteur de l'autorité décisionnelle, et l'autre (l'épouse) est reléguée à une posture d'acquiescement implicite.

Le passage « *je me fais un peu forcée* » est particulièrement révélateur d'un consentement contraint, flou, situé entre la soumission résignée et la conformité à une norme conjugale. Ce type d'expression indique une tension entre le refus personnel et la nécessité sociale perçue, ce qui renvoie à une forme de négociation invisible du corps féminin dans l'intimité. La frontière entre contrainte symbolique et contrainte explicite devient poreuse, faisant de la sexualité non un espace de réciprocité, mais un devoir conjugal intériorisé.

La phrase « *je sais que je dois le faire pour maintenir l'harmonie dans le couple* » illustre une logique de fonctionnalisation de la sexualité, perçue non comme un espace d'expression individuelle ou de plaisir partagé, mais comme un instrument de stabilisation du lien conjugal. Cela signale une intériorisation de normes relationnelles selon lesquelles

l'équilibre du couple repose sur la disponibilité sexuelle de l'épouse. Cette représentation renforce une responsabilisation unilatérale de la femme pour la préservation du couple, en la chargeant symboliquement du maintien de la paix affective.

Ce type de discours témoigne aussi de la manière dont les normes sociales façonnent les subjectivités féminines, en assignant aux femmes une position d'auto-effacement au profit d'un modèle de stabilité conjugale où le désir masculin prévaut. La sexualité devient alors un outil de régulation émotionnelle du foyer, et non un espace de réciprocité égalitaire. Cette tension entre soumission et harmonie contribue à perpétuer des rapports asymétriques, dans lesquels la sexualité féminine est subordonnée à des logiques relationnelles hiérarchisées, rarement interrogées.

La déclaration « Souvent, c'est mon mari qui décide quand nous aurons des relations sexuelles. Si je ne suis pas d'humeur, je me fais un peu forcée, mais je sais que je dois le faire pour maintenir l'harmonie dans le couple » met en lumière des dynamiques complexes de pouvoir, de genre, et de consentement dans les relations conjugales. Cette analyse s'appuie sur les perspectives de plusieurs sociologues pour comprendre les rapports de domination et les normes intériorisées qui structurent de telles expériences.

Dans *La domination masculine*, Pierre Bourdieu(1998) explique comment les rapports de pouvoir dans les relations conjugales sont le reflet d'une structure patriarcale internalisée. Le fait que « le mari décide quand il y aura des relations sexuelles » illustre une asymétrie de pouvoir où les désirs et besoins masculins prennent le pas sur ceux de la femme. Cette asymétrie est souvent légitimée par des normes culturelles qui naturalisent la subordination féminine, rendant invisibles les mécanismes de domination.

La notion de "se faire un peu forcée" traduit également un consentement contraint, où la femme intériorise le besoin de se

conformer aux attentes de son mari pour préserver l'harmonie conjugale. Bourdieu qualifierait cela de violence symbolique, où les femmes participent inconsciemment à leur propre subordination en raison de normes qu'elles perçoivent comme naturelles.

Les analyses portant sur la sexualité montrent que le contrôle social ne passe pas par des contraintes manifestes, mais s'exerce de façon insidieuse en façonnant les conduites et les subjectivités par l'adoption implicite de normes socialement prescrites. Ici, le consentement apparent de la femme (« je sais que je dois le faire ») est une manifestation du pouvoir disciplinaire, où les attentes sociétales sur le rôle de l'épouse dictent son comportement.

La décision masculine sur la fréquence des rapports sexuels reflète une conception patriarcale du mariage, où la sexualité féminine est perçue comme un devoir conjugal plutôt que comme une expérience partagée. Foucault nous invite à questionner comment ces normes sont transmises et renforcées par les institutions comme la famille, la religion et les discours moraux.

Durkheim(1893), dans ses analyses sur les normes sociales, montre comment la division des rôles au sein de la famille repose sur une différenciation stricte entre les sexes. La sexualité est ainsi intégrée dans une logique fonctionnelle où l'homme est actif et initiateur, tandis que la femme est passive et réceptive. La femme, en déclarant qu'elle « maintient l'harmonie dans le couple », agit conformément à une socialisation qui lui a assigné la responsabilité de préserver l'équilibre relationnel, souvent au détriment de ses propres désirs. Cette situation s'inscrit dans une conception traditionnelle où le mariage est perçu comme une

institution asymétrique, renforçant les attentes genrées au détriment de l'autonomie des femmes.

Dans *Le Deuxième Sexe*, Simone de Beauvoir (Op cit) explique que les femmes sont souvent réduites à leur rôle reproductif et conjugal dans les relations hétérosexuelles. Ici, la femme ne vit pas sa sexualité comme une source de plaisir ou d'autonomie, mais comme un outil de négociation pour maintenir des relations harmonieuses. Cette situation traduit ce que Beauvoir appelle l'aliénation de la femme, où elle est contrainte de répondre aux besoins de l'autre (son mari) au détriment de ses propres désirs. Cette asymétrie est renforcée par des structures culturelles et religieuses qui valorisent la soumission féminine au sein du couple.

La sociologue Ann Oakley(1974), dans ses travaux sur la famille, montre que les femmes sont souvent socialisées à accepter des sacrifices émotionnels et physiques pour maintenir la cohésion familiale. Ici, le fait de « se faire un peu forcée » et d'accepter des rapports sexuels non désirés est perçu comme un acte nécessaire pour préserver l'harmonie conjugale, une norme profondément ancrée dans la société. Oakley souligne que cette dynamique est une forme d'exploitation émotionnelle, où les femmes portent la charge de garantir la stabilité relationnelle, souvent au détriment de leur propre bien-être.

Dans *The Sexual Contract*, Carole Pateman critique(1988) le mythe du consentement dans les relations hétérosexuelles, en particulier dans le cadre du mariage. La déclaration de la femme illustre un consentement tacite ou contraint, où la pression sociale et le devoir conjugal rendent difficile l'expression explicite de refus. Pateman soutient que le mariage lui-même est historiquement construit sur une logique de subordination féminine, où le consentement est présumé plutôt que réellement

accordé. Cela explique pourquoi la femme se sent obligée d'accepter des rapports sexuels, même sans envie réelle.

En somme, les propos analysés révèlent un enchevêtrement complexe de dynamiques de genre, de pouvoir et de normes culturelles. Ils mettent en lumière la manière dont les normes patriarcales façonnent les comportements intimes et justifient l'asymétrie dans les relations conjugales.

Toutefois, ces dynamiques ne sont pas figées : elles peuvent être remises en question par l'éducation, la sensibilisation au consentement, et l'évolution des attentes dans les relations modernes. La critique sociologique, en s'appuyant sur des auteurs comme Bourdieu, Foucault, et Beauvoir, invite à réfléchir sur des structures sociales qui entravent l'épanouissement mutuel dans les relations sexuelles et conjugales.

2.3. Configuration normative de la sexualité : analyse des médiations socio-culturelles dans la construction des perceptions intimes

Les normes culturelles et religieuses sont un facteur déterminant dans la manière dont les individus perçoivent la sexualité. En Côte d'Ivoire, des traditions patriarcales et des influences religieuses peuvent renforcer l'idée que la sexualité féminine existe au service du plaisir masculin.

Segments d'expression subjective:

« Dans ma famille, on m'a appris que l'homme doit toujours être satisfait, que la femme doit être attentive à son plaisir. On ne parle pas beaucoup de ce qu'une femme peut désirer ou aimer. »

Ce segment discursif témoigne d'un ancrage profond des

rapports de genre dans une logique de socialisation différenciée, où la sexualité est codifiée selon une hiérarchie normative intériorisée dès le cadre familial. L'injonction implicite à la satisfaction masculine, érigée en impératif moral et affectif, s'inscrit dans une matrice de domination symbolique où l'économie du plaisir est structurée de manière asymétrique. La femme, positionnée comme garante de l'équilibre émotionnel et sexuel du couple, se voit assigner un rôle de médiatrice du désir d'autrui, au détriment de la reconnaissance de sa propre subjectivité érotique.

Ce silence socialisé autour du désir féminin ne renvoie pas simplement à une absence de discours, mais à un processus actif d'occultation affective et corporelle. Le non-dit opère ici comme un vecteur de reproduction des normes hétéronormatives où l'altérité féminine est minorée, non comme sujet désirant, mais comme instance de régulation du plaisir masculin. La distribution inégale de la parole sur le désir participe ainsi à une structuration hiérarchique de la sexualité, dans laquelle la reconnaissance sociale de la distribution du plaisir obéit à une hiérarchisation sexuée, attribuant à l'homme la centralité du besoin et à la femme la fonction de support.

Ce type d'énoncé révèle également le poids des habitus sexués transmis par la famille comme institution normative primaire, où s'imbriquent contrôle social, reproduction culturelle et intériorisation des attentes genrées. L'absence d'un discours positif sur les désirs féminins produit une forme de soumission intériorisée, naturalisant la dissymétrie dans la construction des rôles sexuels. En ce sens, ce segment d'expression subjective illustre non seulement une dépossession discursive, mais aussi une dépossession symbolique, où le féminin est situé dans un espace de subordination corporelle et émotionnelle.

Cette déclaration met en lumière une socialisation genrée qui priviliege les besoins masculins au détriment de ceux des

femmes dans les dynamiques sexuelles et familiales. Une analyse sociologique approfondie permet de comprendre comment ces normes sont façonnées par des structures patriarcales et reproduites à travers des institutions sociales comme la famille, la religion, et la culture.

Durkheim(Op cit) explique que les normes et valeurs sont transmises par les institutions sociales, notamment la famille, qui est le premier lieu de socialisation. Ici, la famille joue un rôle central dans l'inculcation d'une hiérarchie genrée des désirs : l'homme est positionné comme central et actif, tandis que la femme est enseignée à être passive et attentive à l'autre.

L'idée que « l'homme doit toujours être satisfait » reflète une fonction sociale où le mariage et la sexualité sont organisés autour de la satisfaction masculine, considérée comme nécessaire pour maintenir l'équilibre familial. Cette vision asymétrique est à la fois une reproduction de normes patriarcales et une forme de contrôle des corps féminins.

Dans *La domination masculine*, Bourdieu (Op cit) analyse comment des normes apparemment naturelles, comme celles sur la satisfaction sexuelle, sont en réalité des produits de structures patriarcales. Ici, la femme est conditionnée à subordonner ses désirs à ceux de l'homme, ce qui reflète une violence symbolique : les femmes intérieurisent ces attentes et les acceptent comme légitimes.

L'affirmation selon laquelle « on ne parle pas beaucoup de ce qu'une femme peut désirer ou aimer » constitue un indicateur puissant d'un ordre symbolique où la parole féminine sur la sexualité est minorée, voire tue. Cette absence discursive ne relève pas d'un simple oubli, mais d'un mécanisme de domination intérieurisé, au cœur d'une violence symbolique diffuse. En rendant les désirs féminins socialement illisibles, elle participe à la construction d'un système de légitimation de

l'occultation, où l'inégalité se reproduit sous couvert d'évidence culturelle.

La non-énonciation des besoins féminins dans le cadre sexuel s'inscrit dans un processus plus vaste de régulation des subjectivités corporelles. Ce silence n'est pas neutre : il est l'expression d'un dispositif de contrôle normatif qui oriente les pratiques et les représentations selon une asymétrie de genre. Dans cette configuration, la famille opère comme un espace de transmission de normes implicites, où le plaisir masculin est érigé en norme hégémonique, tandis que le plaisir féminin est dilué, relégué, voire perçu comme superflu.

Ce dispositif repose sur un travail social de production des corps, qui naturalise l'idée que les femmes sont davantage destinées à donner qu'à recevoir, à répondre plutôt qu'à initier. Loin d'être considérées comme des sujets désirants à part entière, elles sont constituées en objets relationnels, assignées à la satisfaction de l'autre dans une logique de décentrement de soi. Cette forme d'objectivation sexuelle est consubstantielle à un système dans lequel le féminin est défini par la relation à l'autre, et non par l'autonomie de ses pulsions.

La socialisation sexuelle opérée dans les sphères domestiques véhicule ainsi une grammaire genrée de l'intimité, dans laquelle les scripts relationnels sont rigides et hiérarchisés. L'idée selon laquelle la femme doit se montrer attentive au plaisir de son conjoint participe à la consolidation d'un rôle prescriptif, encastré dans des rapports de genre asymétriques. L'intériorisation de cette norme transforme l'adhésion en apparente spontanéité, et rend la remise en cause des rapports sexués d'autant plus difficile qu'elle est perçue comme une déviance par rapport au modèle dominant.

Cette occultation du désir féminin s'articule également à une logique d'échange implicite où la sexualité devient un vecteur

de négociation déséquilibrée. Le plaisir masculin, socialement valorisé, devient la contrepartie symbolique d'autres formes de stabilité ou de reconnaissance pour la femme, dans une équation affective marquée par l'inégale réciprocité. Le corps féminin devient ainsi une ressource mobilisée dans un cadre transactionnel, où les bénéfices ne sont ni symétriques, ni équitablement distribués.

La sexualité, dans ce contexte, ne constitue pas un espace neutre d'expression de soi, mais un champ de pouvoir structuré par une rationalité sexuée. Les femmes y sont assignées à la retenue, à la disponibilité et à la modulation de leurs propres désirs en fonction des attentes masculines. Le double standard sexuel qui en résulte normalise cette inégalité en instaurant une tolérance différenciée selon le genre vis-à-vis de l'expression des désirs, des initiatives et des plaisirs.

En définitive, cette déclaration met au jour un ordre moral implicite, mais profondément ancré dans les structures de socialisation, où le silence sur les désirs féminins est une modalité active de contrôle des subjectivités sexuées. Elle révèle une économie politique de l'intimité où les corps féminins sont façonnés, investis, et parfois confisqués symboliquement, au profit d'un équilibre relationnel fondé sur la hiérarchisation des plaisirs.

Toutefois, cette organisation n'est pas immuable. Le repérage des tensions, des dissonances et des malaises exprimés par les femmes dans leurs trajectoires affectives et sexuelles ouvre la possibilité d'une reconfiguration critique. En s'emparant des outils de la réflexivité, de l'éducation sexuelle et de la contestation des normes naturalisées, il devient envisageable de réhabiliter le désir féminin non plus comme un supplément ou une concession, mais comme une composante légitime d'une

sexualité égalitaire, fondée sur la reconnaissance mutuelle des subjectivités.

2.4. Reconfigurations générationnelles des scripts sexuels : vers une redéfinition des normes hétérosexuelles

Les jeunes générations, influencées par la mondialisation, l'éducation moderne et les mouvements féministes, pourraient développer des perceptions plus égalitaires de la sexualité, où le plaisir est considéré comme partagé et réciproque.

Tissu discursif issu du terrain:

« Je crois que les deux partenaires devraient se sentir épanouis. Pour moi, la sexualité c'est un échange de plaisir, pas seulement satisfaire l'autre. C'est pour cela que je demande toujours à ma copine ce qu'elle aime. »

Ce segment discursif révèle une tension entre les normes traditionnelles et les aspirations contemporaines à une sexualité plus égalitaire et dialogique. L'expression « les deux partenaires devraient se sentir épanouis » marque un déplacement symbolique important, loin d'une sexualité asymétrique fondée sur la satisfaction unilatérale, souvent masculine. Cette posture valorise la réciprocité et l'échange mutuel, en insistant sur une coproduction du plaisir qui transcende les assignations de genre ou des modalités différencierées selon le genre conventionnels.

Le locuteur refuse implicitement les modèles dominants où le désir et la satisfaction féminine sont marginalisés, et affirme une prise de conscience accrue des besoins et des désirs de la partenaire, visible dans la pratique interrogative « je demande toujours à ma copine ce qu'elle aime ». Cette démarche est révélatrice d'une tentative de subversion des rapports de pouvoir sexués, en favorisant une communication ouverte et un

consentement explicite, essentiels à l'instauration d'une intimité égalitaire.

Au plan sociologique, ce discours illustre l'émergence d'une éthique relationnelle fondée sur le respect mutuel et la négociation des désirs, qui interroge les cadres normatifs patriarcaux persistants. Il traduit aussi une appropriation individuelle des discours féministes et égalitaires, souvent véhiculés par les médias, l'éducation et les dynamiques mondialisées, qui reconfigurent progressivement les imaginaires sexuels.

Cependant, il convient de noter que ce type de discours peut rester minoritaire ou conditionné par des facteurs socioculturels, économiques et générationnels. La valorisation de la réciprocité dans la sexualité s'inscrit ainsi dans un processus inégal de transformation des normes, qui ne remet pas encore pleinement en cause les structures de pouvoir sous-jacentes aux relations intimes dans certains contextes.

La déclaration met également en avant une vision égalitaire de la sexualité, où l'épanouissement mutuel et la réciprocité sont valorisés. Cette perspective, bien qu'encore minoritaire dans certaines sociétés, reflète une évolution des normes sexuelles, influencée par des dynamiques sociales modernes et des discours sur l'égalité des genres.

Bourdieu dans *La domination masculine*, explique que les normes traditionnelles assignent des rôles inégaux aux hommes et aux femmes dans la sexualité. Cependant, cette déclaration s'écarte de ces normes en valorisant un échange réciproque de plaisir. En demandant à sa partenaire ce qu'elle aime, l'individu rejette les attentes traditionnelles où le plaisir masculin est central et dominant.

Cette attitude traduit une critique implicite de la violence symbolique qui pousse les femmes à se conformer à des rôles sexuels passifs. Elle marque un déplacement vers une

dynamique plus égalitaire, où chaque partenaire est reconnu comme un sujet ayant des désirs et des besoins.

L'interaction sexuelle, loin de se réduire à un simple acte biologique ou mécanique, peut être appréhendée comme un espace de coproduction de significations, où les partenaires s'engagent dans un processus de reconnaissance mutuelle. Lorsqu'un individu sollicite activement les préférences de sa partenaire, il initie une dynamique communicationnelle fondée sur la réciprocité et l'équité, revalorisant ainsi le rôle de chacun comme sujet pleinement légitime dans la relation.

Ce type d'agencement interactionnel suppose une reconnaissance de l'autre non comme un simple réceptacle de désir, mais comme un alter ego disposant d'un univers de besoins, de limites et de plaisirs à découvrir. Il s'inscrit dans une logique relationnelle attentive à la régulation des affects, où la recherche de consentement explicite participe d'un souci de préservation de la dignité mutuelle. Cette disposition renvoie à un mode de socialisation marqué par l'intériorisation de normes égalitaires, qui réajuste les asymétries historiquement construites entre les genres.

En adoptant une posture réflexive sur la relation intime, l'individu ne se contente pas de reproduire des scripts générés préexistants ; il s'inscrit dans un mouvement de redéfinition des normes de l'intimité, où la communication devient la médiation centrale du lien sexuel. Loin de la logique de satisfaction unilatérale, la sexualité devient alors un espace dialogique, structuré par l'écoute, la co-décision et la recherche conjointe d'épanouissement. Ce tournant relationnel témoigne d'un déplacement normatif dans les régimes de sexualité, passant d'un modèle hiérarchisé à un modèle de négociation.

Cette transformation bouleverse les représentations traditionnelles des rôles sexuels, en remettant en cause l'idée que l'homme serait naturellement l'initiateur et la femme la répondante passive. L'effort de compréhension des attentes de

l'autre traduit une volonté de dépasser les clivages genrés habituels, et d'inscrire la sexualité dans un horizon d'égalité symétrique. En valorisant la dimension affective, expressive et partagée du rapport sexuel, cette posture contribue à une requalification des subjectivités sexuelles, où chacun devient acteur de sa propre corporalité.

Ce modèle de relation intime ne saurait être détaché des mutations plus larges affectant les sociétés contemporaines, marquées par l'élévation du niveau de réflexivité dans la conduite des relations personnelles. Le recul des normes patriarcales explicites ouvre la voie à des agencements affectifs plus individualisés, dans lesquels les partenaires sont amenés à négocier activement les modalités de leur engagement, y compris sur le plan sexuel. La codification morale de l'intimité se réécrit ainsi autour de nouveaux registres normatifs valorisant l'autonomie, le respect mutuel et la symétrie dans les échanges.

Néanmoins, cette reconfiguration n'est ni universelle, ni homogène. Dans certains contextes socioculturels, les normes traditionnelles, structurées par l'inégalité des sexes et la dissymétrie des désirs, continuent de dominer les imaginaires et les pratiques. L'individu qui manifeste un souci explicite de l'autre, qui cherche à connaître ses désirs et à y répondre, peut alors apparaître comme en dissonance avec les modèles hégémoniques de virilité, fondés sur la domination, la prise et la performance. Sa posture, bien que minoritaire, constitue une brèche dans le tissu normatif dominant, susceptible d'ouvrir des voies de subversion des rapports de pouvoir.

L'approche égalitaire de la sexualité esquissée dans cette déclaration met en lumière une aspiration à la justice dans l'intime. Elle traduit un refus de l'assignation unilatérale des rôles, et une volonté de redistribution des droits au plaisir, à l'initiative et à la parole. Le rapport sexuel devient, dans cette configuration, une scène possible d'émancipation relationnelle, où l'acte charnel cesse d'être un instrument de reproduction de

la hiérarchie pour devenir un espace d'expression conjointe des désirs.

En définitive, cette posture illustre une transformation profonde des rapports sociaux de sexe dans l'espace intime. En substituant la domination à la coopération, la performance au dialogue, et l'injonction au consentement, elle participe à la reconfiguration des normes sexuelles dans une perspective relationnelle plus égalitaire. Toutefois, cette dynamique demeure contingente à des structures culturelles différencierées, qui peuvent en favoriser ou en entraver l'émergence. Dès lors, il convient d'interroger les conditions sociopolitiques, éducatives et symboliques nécessaires à l'élargissement de ces formes relationnelles, afin que la sexualité devienne véritablement un lieu de reconnaissance mutuelle et d'épanouissement partagé, affranchi des logiques d'appropriation et de hiérarchisation des corps.

2.5. Conscience réflexive et stratégies de résistance féminine face aux dynamiques asymétriques de pouvoir

Il est probable que certaines femmes, notamment dans les grandes villes, commencent à remettre en question les attentes culturelles et religieuses. Elles pourraient exprimer une volonté de rétablir un équilibre plus équitable dans leurs relations sexuelles.

Parole située recueillie en contexte :

« Avant, je pensais que c'était normal de faire l'amour même si je n'en avais pas envie, mais j'ai commencé à dire non. Je crois que si on n'est pas toutes les deux d'accord, ce n'est pas juste. »

Ce témoignage traduit une prise de conscience progressive et une remise en question des normes patriarcales internalisées qui naturalisent la soumission féminine dans les relations sexuelles.

L'énonciatrice évoque une historicité de la soumission consentie, où le refus féminin était perçu comme anormal, ce qui illustre la prégnance d'un habitus genré fondé sur l'obligation conjugale et l'effacement des désirs féminins. Sa déclaration marque un déplacement vers une posture réflexive où le consentement mutuel devient le critère central de la légitimité de l'acte sexuel, ce qui suggère une appropriation d'un nouveau cadre normatif valorisant l'autonomie et l'égalité dans l'intimité.

Cette évolution discursive met en lumière la tension entre les héritages culturels traditionnels et les revendications contemporaines pour une sexualité égalitaire. Elle révèle aussi un processus d'auto-affirmation qui transforme les subjectivités féminines, en passant d'une posture de conformité passive à une affirmation active de ses propres limites et désirs. Ce changement discursif participe à la subversion des rapports de pouvoir asymétriques en réinterrogeant les normes sexuées de la relation intime.

Enfin, cette parole située illustre la complexité des transformations sociales en cours, où les résistances à la domination patriarcale se manifestent dans des actes quotidiens de refus et de négociation, contribuant à redéfinir les pratiques sexuelles dans une dynamique d'émancipation progressive. Elle ouvre la voie à une reconfiguration des modèles relationnels, fondée sur le respect du consentement et la reconnaissance réciproque des désirs, tout en soulignant que ces avancées restent encore partielles et contextuellement situées.

Cette déclaration illustre une transformation personnelle marquant une rupture avec les normes traditionnelles de soumission féminine dans les rapports sexuels. Elle reflète un processus d'autonomisation et de conscientisation qui questionne les inégalités genrées dans les dynamiques sexuelles.

Dans *La domination masculine*, Bourdieu (Op cit) explique que les femmes intérieurisent souvent les normes patriarcales, notamment en matière de sexualité, au point de considérer comme "normal" leur subordination. Ici, la prise de conscience (« j'ai commencé à dire non ») reflète un rejet de la violence symbolique et une émancipation face à des attentes sociales qui valorisent le consentement contraint. Ce changement traduit une redéfinition de la norme relationnelle, où le désir et le consentement deviennent des conditions fondamentales pour des interactions sexuelles justes et égalitaires.

Les sociétés contemporaines sont marquées par une montée en réflexivité dans les rapports intimes, où les normes sexuelles ne sont plus simplement héritées ou reproduites, mais activement questionnées, reformulées, et rediscutées par les individus. Dans ce contexte, affirmer son droit de dire « non » à une relation sexuelle non désirée constitue un acte significatif d'appropriation de soi, révélateur d'un nouveau mode de rapport à l'intimité, fondé sur la délibération, le respect mutuel et la reconnaissance de l'autonomie de chacun. Ce positionnement subjectif exprime une rupture avec les logiques d'assignation implicite et redéfinit les bases du lien sexuel en intégrant la notion d'équité comme principe structurant.

En explicitant un refus, la personne mobilise un droit au désaccord qui invalide le consentement supposé ou tacite, longtemps naturalisé dans les relations hétérosexuelles. Ce refus opère ainsi comme une désarticulation des schèmes patriarcaux qui subordonnaient la volonté féminine au désir masculin, et constitue une reconfiguration du contrat sexuel implicite historiquement façonné par des inégalités structurelles. Il ne s'agit pas simplement d'une négation ponctuelle, mais d'une affirmation politique du corps comme espace de souveraineté, où toute interaction requiert la coprésence du désir et de la volonté de chacun.

Cette attitude témoigne d'une subjectivation critique, où les individus, et en particulier les femmes, refusent d'être les relais passifs des attentes genrées et s'inscrivent dans une logique d'émancipation affective et sexuelle. Dire « non » revient alors à dénoncer un ordre moral dans lequel la disponibilité féminine est présumée, et à refuser de reproduire une sexualité unilatérale centrée sur la satisfaction masculine. C'est un acte de résistance face à un système de représentations dans lequel les corps féminins ont été historiquement configurés comme des vecteurs d'obligation relationnelle, et non comme des centres d'expérience autonome.

Ce processus s'accompagne d'une redéfinition des rôles sexuels et d'un déplacement des attentes sociales : la passivité assignée aux femmes est progressivement disqualifiée au profit d'une affirmation de leurs droits à l'autodétermination sexuelle. En contestant les rôles traditionnels qui imposaient silence et acceptation, la personne qui affirme « ce n'est pas juste » traduit une exigence de reconnaissance, à la fois morale et relationnelle. Cette formule incarne une volonté de redistribution symbolique du pouvoir sexuel, dans une perspective d'équilibre et de justice dans la relation.

Une telle transformation ne se limite pas au champ de l'individuel. Elle s'inscrit dans un processus sociétal plus vaste, dans lequel les relations humaines tendent vers une plus grande prise en compte de l'autre, de ses limites, de ses désirs et de ses refus. L'ethos relationnel évolue vers des configurations où la parole circule, où les normes sont négociées, et où les rapports d'intimité sont pensés en termes de réciprocité, d'écoute et de co-responsabilité. Cette dynamique traduit l'intériorisation de nouveaux impératifs normatifs qui valorisent l'expression explicite du consentement, et rejettent toute forme d'imposition ou d'automaticité dans la sexualité.

Par ailleurs, l'invocation de la justice dans le cadre de la relation intime signale une volonté de dépasser l'inégalité

structurelle dans la distribution des désirs. Ce souci d'équité traduit un besoin de symétrie morale, où les subjectivités de chacun sont prises en compte à parts égales. Il ne s'agit plus simplement de satisfaire, mais de construire ensemble un espace de plaisir et d'engagement mutuel, fondé sur des attentes convergentes et des émotions partagées. Ce modèle relationnel émerge comme une réponse à l'histoire longue d'inégalités sexuées, et comme une tentative de construire une autre grammaire de l'intimité.

Ainsi, la déclaration analysée est emblématique d'un processus de dénaturalisation des rapports sexuels hétéronormés. Elle illustre une transition vers des dynamiques relationnelles qui ne s'appuient plus sur des scripts figés, mais sur une éthique du dialogue, de la co-construction et de la reconnaissance mutuelle. Ce changement révèle un déplacement paradigmique, dans lequel les relations sexuelles ne sont plus perçues comme des obligations à remplir, mais comme des expériences intersubjectives où la liberté, la dignité et le plaisir des deux partenaires sont centraux.

Cependant, cette reconfiguration demeure traversée par des tensions. Elle se heurte à des contextes culturels où les normes patriarcales sont toujours opérantes, et où le refus féminin continue d'être perçu comme transgressif. La portée transformatrice de cette posture dépend dès lors de sa capacité à s'ancrer dans des processus collectifs de conscientisation, d'éducation critique à la sexualité, et de déconstruction des rapports de pouvoir incorporés.

En somme, l'acte de dire « non » n'est pas seulement un geste de défense personnelle, mais un acte politique qui engage une relecture des fondements mêmes de l'ordre sexué. Il ouvre la voie à une éthique relationnelle fondée sur l'autonomie, la

reconnaissance réciproque et la justice sexuelle, et participe à une recomposition des normes intimes dans les sociétés contemporaines.

2.6. Économie intime et rapports différenciés au corps : une lecture sociologique de la sexualité perçue comme transaction relationnelle

Selon la théorie de l'échange social, les individus pourraient percevoir la sexualité comme un échange où chaque partenaire cherche à maximiser ses bénéfices tout en minimisant les coûts. Cela pourrait inclure des perceptions où la femme se sent obligée de « rendre service » en échange de sécurité émotionnelle ou financière, tandis que l'homme pourrait voir cela comme un droit ou un devoir d'obtenir du plaisir.

Production discursive d'enquête :

« Je sais que si je fais l'amour avec mon mari, il sera plus doux avec moi et m'aidera avec les enfants. C'est un peu un échange, mais je me sens obligée de le faire pour que tout se passe bien. » ; « Je pense que dans un couple, c'est naturel d'avoir des relations sexuelles régulièrement. C'est ce que j'attends, et je suppose que c'est un droit dans une relation. »

Les deux déclarations mettent en évidence des dynamiques générées et des rapports de pouvoir dans la sexualité conjugale, révélant des tensions entre devoir, échange et droits perçus. Elles illustrent des interactions où la sexualité devient un outil de négociation ou une obligation implicite, influencées par des normes culturelles et patriarcales.

Selon la théorie de l'échange social de George Homans(Op cit), les relations interpersonnelles reposent sur des échanges de bénéfices et de coûts. La première déclaration (« Je sais que si je

fais l'amour... il sera plus doux... ») reflète une dynamique transactionnelle où la sexualité est perçue comme une monnaie d'échange pour obtenir des avantages non sexuels, comme l'attention ou l'aide parentale. Cela souligne une asymétrie relationnelle, où la femme, bien qu'agissant stratégiquement, se sent contrainte par des attentes tacites de devoir "donner" sexuellement pour préserver l'harmonie domestique. Cette instrumentalisation révèle une tension entre agency (capacité d'agir) et contrainte sociale.

Simone de Beauvoir (Op cit), dans *Le Deuxième Sexe*, critique la socialisation genrée qui pousse les femmes à intérioriser le rôle de gardiennes de l'harmonie conjugale, souvent au détriment de leurs propres désirs. La notion d'obligation sexuelle exprimée ici montre comment les normes patriarcales assignent aux femmes la responsabilité de répondre aux attentes sexuelles de leur partenaire pour maintenir l'équilibre du foyer.

Dans ce contexte, la sexualité devient une fonction sociale plutôt qu'une expression personnelle de désir. Cette intériorisation renforce la subordination féminine et invisibilise les besoins propres des femmes.

La deuxième déclaration (« Je suppose que c'est un droit dans une relation ») reflète une perspective où la sexualité est perçue comme une obligation contractuelle inhérente au mariage ou à la vie de couple. Carole Pateman, dans *The Sexual Contract*, critique cette conception en montrant comment le mariage, historiquement, institutionnalise un accès légitimé au corps des femmes, souvent sans considération explicite de leur consentement continu.

Cette idée de "droit" sexuel masculin perpétue une vision asymétrique des relations sexuelles, où les attentes masculines sont normalisées, tandis que les désirs féminins sont marginalisés ou conditionnels.

Bourdieu, dans *La domination masculine*, montre que les femmes, dans des contextes patriarcaux, peuvent mobiliser leur sexualité comme un capital symbolique pour obtenir des concessions dans d'autres sphères de la relation. Ici, l'acte sexuel est utilisé pour influencer le comportement du mari (« il sera plus doux »), révélant une forme de compromis stratégique dans un système où les femmes manquent d'autres leviers de pouvoir.

Cependant, cette stratégie est contrainte : elle ne remet pas en cause les structures patriarcales sous-jacentes, mais les reproduit en rendant la sexualité instrumentale et en maintenant des rapports de pouvoir asymétriques.

Foucault(Op cit), dans ses travaux sur la sexualité, montre comment les discours normatifs construisent des attentes "naturelles" autour des comportements sexuels. La déclaration selon laquelle « c'est naturel d'avoir des relations sexuelles régulièrement » illustre un discours dominant qui naturalise les besoins sexuels masculins, légitimant implicitement une pression sur les femmes pour se conformer. Ce discours invisibilise le consentement mutuel comme fondement des relations sexuelles et consolide une asymétrie où les désirs féminins sont subordonnés à une logique de devoir conjugal.

Nancy Fraser(2005) met en avant l'importance de la reconnaissance dans les relations justes. Ici, le déséquilibre dans les attentes sexuelles (utilitarisme d'un côté, droit implicite de l'autre) traduit une absence de reconnaissance mutuelle des désirs et besoins individuels. La première déclaration révèle une inégalité émotionnelle, où la femme sacrifie son confort personnel pour préserver la relation, tandis que la deuxième reflète une absence de réciprocité dans la définition de la sexualité comme une expérience partagée.

En conclusion, les deux déclarations reflètent des rapports de pouvoir profondément enracinés dans des normes patriarcales. La sexualité y apparaît comme une obligation ou un outil transactionnel, plutôt qu'un espace de plaisir mutuel et d'égalité.

Ces dynamiques illustrent des tensions entre la reproduction des normes traditionnelles (devoir conjugal, droits sexuels masculins) et une possible transformation vers des relations plus équitables, où le consentement mutuel, l'épanouissement partagé, et la reconnaissance des désirs individuels deviennent centraux. Une remise en question collective de ces normes est nécessaire pour promouvoir une justice relationnelle dans les interactions sexuelles.

2.7. Impact des mouvements féministes et de l'éducation sur les perceptions sexuelles

Les mouvements féministes, en particulier dans les milieux urbains et les jeunes générations, peuvent avoir un impact sur la perception de la sexualité, favorisant une réciprocité du plaisir et une meilleure conscience des droits et du consentement.

Énoncés verbaux collectés:

« Grâce aux discussions que nous avons eues à l'université, je me rends compte qu'il est important de demander à ma partenaire ce qu'elle aime et de ne pas juste penser à mon plaisir. »

Cet énoncé verbal met en lumière un processus de réflexivité individuelle suscité par une socialisation secondaire institutionnalisée, ici incarnée par l'espace universitaire comme lieu de production et de circulation de normes discursives alternatives. Le sujet exprime une rupture partielle avec des habitus masculins antérieurement incorporés, marqués par une centration androcentrée sur le plaisir, et amorce une reconfiguration des scripts sexuels au profit d'une reconnaissance de l'altérité désirante.

Ce déplacement discursif traduit une relecture critique des rapports de genre dans la sexualité hétérosexuelle, sous l'effet d'un espace cognitif favorisant la mise à distance des schèmes

de domination incorporés. On assiste à l'émergence d'une posture éthique relationnelle où la jouissance devient négociée, voire co-construite, dans une logique d'intersubjectivité consentie. Ce type de formulation suggère également que les institutions éducatives peuvent fonctionner comme des opérateurs de transformation des normes genrées, en rendant visibles et problématisables les inégalités naturalisées au sein des rapports sexuels.

En somme, cet extrait témoigne d'une dynamique d'affirmation graduelle de la capacité d'agir, c'est-à-dire d'un processus par lequel l'individu commence à exercer une capacité réflexive sur ses pratiques et représentations, en se détachant partiellement des cadres prescriptifs hérités. Il ne se contente plus de reproduire mécaniquement des conduites normatives socialement attendues, mais engage un travail d'auto-réflexivité critique qui l'amène à reconsidérer les rapports asymétriques au sein de l'intimité sexuelle. Cette relecture subjective traduit une mise en crise des habitus genrés, souvent incorporés de manière pré-réflexive, et s'accompagne d'une volonté de redistribuer la légitimité du désir et du plaisir au sein du couple hétérosexuel.

Le plaisir sexuel, historiquement centré sur la satisfaction masculine et éclipsant ou effaçant symboliquement le vécu féminin, tend ici à être revalorisé symboliquement comme un espace de co-expérience et de réciprocité émotionnelle. Cette redéfinition symbolique ou bien une nouvelle lecture symbolique s'inscrit dans une tension entre, d'une part, la reproduction des logiques hégémoniques de domination symbolique où la virilité se construit dans la performance et le contrôle et, d'autre part, l'émergence de subjectivités critiques capables de déconstruire les catégories naturalisées les rôles sexuels et de remettre en question la naturalisation des inégalités sexuelles. Autrement dit, le sujet en vient à redéfinir son rapport à l'autre non plus en termes d'appropriation ou de gratification unilatérale, mais dans une logique de reconnaissance affective et

de négociation des désirs mutuels. Ce glissement marque ainsi un moment clé dans la déconstruction des rapports de pouvoir dans l'intime et la recomposition des identités sexuées dans un cadre plus égalitaire.

Cette déclaration met en lumière une évolution des normes sexuelles et relationnelles, influencée par une conscientisation dans un cadre éducatif. Elle reflète une transition vers une dynamique sexuelle plus égalitaire, où le respect et la reconnaissance des désirs de l'autre deviennent centraux.

Dans le cadre des reconfigurations contemporaines de l'intime, les relations sexuelles apparaissent de moins en moins comme des dispositifs asymétriques fondés sur des rapports de domination incorporés, et tendent à se reconstruire selon une logique dialogique et négociée. L'énoncé analysé témoigne de cette inflexion normative, en ce qu'il révèle une subjectivation réflexive orientée vers la prise en compte de l'altérité désirante dans l'espace sexuel. La sexualité, longtemps structurée par un régime de pouvoir unilatéral au profit du référent masculin, est ici requalifiée en tant qu'espace d'interaction intersubjective, fondé sur la communication, la reconnaissance réciproque et la co-construction du plaisir.

Ce déplacement axiologique trouve l'un de ses fondements dans le rôle transformateur de l'institution éducative. L'université, en tant qu'espace discursif de mise à distance critique des habitus genrés, fonctionne ici comme une instance de rupture avec les dispositions incorporées antérieurement. À travers les discussions académiques, l'individu est amené à réévaluer les schèmes pratiques jusque-là perçus comme allant de soi, amorçant ainsi un processus de reconfiguration normative du rapport à soi, à l'autre, et à la sexualité. Cette dynamique de réflexivité institutionnalisée facilite une désarticulation des logiques patriarcales qui ont longtemps

structuré les pratiques sexuelles hétérosexuelles, marquées par la hiérarchisation implicite des désirs.

Ce que donne à voir cette prise de parole, c'est une volonté de reconnaissance mutuelle dans l'espace intime, traduisant une requalification éthique de la relation. La voix de l'autre n'est plus subordonnée ou rendue inaudible, mais constitue désormais un élément légitime dans la structuration de l'expérience sexuelle. Cette mutation des rapports intimes peut être interprétée comme une revendication silencieuse mais puissante d'une justice relationnelle, dans laquelle le plaisir cesse d'être une ressource captée par un seul sexe, pour devenir une expérience symétrique, négociée et partagée. Ainsi se dessine une relecture critique des normes sexuelles instituées, au profit d'un modèle plus horizontal d'interaction affective et corporelle.

Goffman, dans son approche de l'interactionnisme symbolique, considère que les relations humaines sont régies par des négociations et des ajustements mutuels. Le fait de « demander à la partenaire ce qu'elle aime » traduit une volonté d'établir une interaction équilibrée et respectueuse, où chacun a une place active dans la définition de l'expérience. Cette attitude renforce l'idée que la sexualité est une construction sociale dynamique, dépendante de la communication et de la négociation entre les partenaires.

Dans *Le Deuxième Sexe*, de Beauvoir critique les rôles genrés assignés aux hommes et aux femmes dans la sexualité, où les hommes sont souvent perçus comme des acteurs dominants et les femmes comme passives ou secondaires. La prise de conscience exprimée ici reflète une tentative de déconstruction de ces stéréotypes : l'homme rejette l'idée que son plaisir devrait être prioritaire et cherche à inclure sa partenaire comme actrice active et égalitaire dans la relation sexuelle.

Elias, dans *La civilisation des mœurs*, montre comment les comportements humains évoluent grâce à des processus éducatifs et civilisatoires ou structurels culturels. Les

discussions universitaires mentionnées dans la déclaration peuvent être perçues comme un exemple de ces processus, offrant un espace pour repenser les normes et intégrer des pratiques sexuelles plus respectueuses et égalitaires. Cependant, l'impact de ces discussions peut être limité par des résistances culturelles ou des habitus profondément enracinés, nécessitant un effort prolongé pour transformer les dynamiques sociales.

En somme, cette déclaration illustre une transformation positive dans les normes sexuelles et relationnelles, où le respect, le consentement, et la réciprocité deviennent des valeurs centrales. Ce processus de conscientisation, facilité par l'éducation, reflète une remise en question des normes patriarcales traditionnelles et une transition vers des rapports sexuels plus égalitaires et réflexifs. Cependant, cette évolution, bien qu'encourageante, doit être soutenue par des changements plus larges dans les structures culturelles et sociales pour s'ancrer durablement dans les pratiques collectives.

3. Discussion

Les résultats de cette étude révèlent une asymétrie persistante dans les représentations et les attentes sexuelles, qui incarnent les dynamiques de pouvoir enracinées dans les constructions sociales de la sexualité. Du point de vue des femmes, la sexualité est souvent appréhendée comme une obligation normative, perçue comme un devoir ou un service à rendre à l'autre, modelée par des récits socioculturels dominants qui mettent l'accent sur le plaisir masculin, reléguant celui des femmes au second plan. En revanche, les hommes s'inscrivent généralement dans une vision active et parfois hégémonique de leur rôle, contribuant ainsi à la reproduction des rapports de pouvoir implicites au sein des interactions intimes. Toutefois, une remise en question de ces modèles traditionnels apparaît, en particulier au sein des populations urbaines et jeunes, portée par une

redéfinition des normes relationnelles axées sur la réciprocité, l'égalité et le consentement mutuel. Ce changement témoigne d'un déplacement des paradigmes sexuels vers une négociation plus équilibrée des désirs et des attentes, bien que cette évolution demeure encore inégalement répartie selon les contextes sociaux et culturels.

À partir des résultats présentés précédemment, nous avons opté pour une approche discursive condensée, en ne détaillant pas de manière exhaustive l'ensemble des données figurant dans la matrice analytique des résultats. Cette décision épistémologique cherche à privilégier une perspective synthétique et à éviter toute répétition qui pourrait alourdir l'analyse. Par conséquent, notre attention se concentre de manière privilégiée sur un point central : « **Emergence de nouveaux modèles de sexualité chez les jeunes générations** ».

L'émergence de nouveaux modèles de sexualité chez les jeunes générations en Côte d'Ivoire témoigne d'une dynamique sociale en profonde mutation, où se mêlent influences mondiales et réalités locales. Ces nouveaux modèles sont marqués par une redéfinition des rapports de genre, une plus grande fluidité des identités sexuelles et une volonté d'affirmer des droits individuels dans une société encore largement marquée par des normes traditionnelles. L'exposition accrue aux médias numériques et à la culture globale, notamment à travers les réseaux sociaux, a joué un rôle déterminant en facilitant la diffusion de nouvelles représentations de la sexualité, qui s'éloignent des schémas classiques dominants. Ainsi, les jeunes générations revendiquent davantage d'autonomie dans la gestion de leur sexualité, en remettant en cause les valeurs traditionnelles de la famille patriarcale, tout en cherchant à réconcilier ces nouveaux idéaux avec les attentes culturelles et religieuses qui persistent.

Cependant, cette émergence de modèles sexuels diversifiés s'accompagne de tensions et de contradictions. D'une part, les

jeunes revendiquent une plus grande liberté sexuelle, avec des pratiques de plus en plus décomplexées, y compris des relations sexuelles hors mariage ou des expériences de genre plus variées. D'autre part, ces pratiques coexistent avec une pression sociale toujours forte, exercée par la famille et les institutions religieuses, qui continuent de valoriser la sexualité dans le cadre du mariage et la préservation de l'honneur familial. Ce double discours génère des zones de contradiction où les jeunes, tout en adoptant de nouveaux modèles de sexualité, doivent naviguer entre des normes sociales conflictuelles et des attentes générationnelles. Ainsi, les transformations observées ne sont ni linéaires ni homogènes, et l'évolution vers ces nouveaux modèles s'inscrit dans un contexte de négociation constante entre modernité et traditions.

Ce constat rejoint les conclusions des recherches de Cuchet (2004), qui soulignent que la thématique de la sexualité, autrefois explorée par quelques chercheurs spécialisés en histoire antique, médiévale ou moderne, suscite désormais un intérêt croissant. Sylvie Chaperon a récemment réalisé un état des lieux historiographiques dans la revue *Vingtième Siècle* et *Cahiers d'histoire* sur ce sur ce terme. Elle y met en évidence que l'exploration des sexualités dans leur diversité remet en question la conception traditionnelle de l'identité sexuelle et s'inscrit dans une approche plus large portée par les études de genre.

Clair (2013) souligne que le fait d'aborder la question de la sexualité, et en particulier du lesbianisme, au croisement de l'institution hétérosexuelle et de l'identité féminine, exposait à des réactions antiféministes. Ces dernières associaient souvent féminisme et frustration sexuelle, suggérant que la haine des hommes supposée chez les féministes les *conduisant au lesbianisme* » (Lamoureux, 2009). La sexualité, souvent perçue comme une pratique intéressante liée à la féminité et entourée de tabous, a longtemps été considérée comme un sujet difficile

à frontière. Dans les années 1970-80, son étude en tant qu'objet sociologique restait encore à construire. À cette époque, le cadre marxiste dominant offrait des outils conceptuels pour analyser les rapports de sexe sous l'angle du travail, bien qu'il ait lui-même peu exploré cette question. Le déficit de cadres théoriques et le manque de financements pour les recherches sur la sexualité complique le travail des chercheuses féministes, les confrontées au défi de concilier vécu subjectif et rigueur scientifique (Ferrand 2003, p. 61). Remettant en question la famille et le couple, et confrontées à la difficulté de considérer l'amour autrement que comme une construction idéologique servant l'exploitation des femmes, elles ont progressivement délaissé l'étude de la sphère privée au-delà de son lien avec le travail. Bien que la sexualité ait occupé une place centrale dans les luttes féministes, elle est conservée peu explorée dans la recherche, à l'instar d'autres dimensions de l'expérience individuelle (Kandel, 1991). Cette thématique a d'autant plus été marginalisée dans un univers académique peu enclin à aborder la matérialité du corps, y compris au sein des cercles féministes, où l'exploration de la matérialité du corps à long terme.

Conclusion

Cette analyse des rapports de pouvoir et des normes intériorisées dans les dynamiques sexuelles hétérosexuelles en Côte d'Ivoire met en lumière l'impact déterminant des constructions sociales de genre sur la sexualité. Les résultats montrent que la sexualité, loin d'être une sphère individuelle, est un terrain où se manifestent des relations de pouvoir profondément ancrées dans les normes culturelles et les attentes sociales. Les normes genrées, qui positionnent les hommes comme acteurs dominants et les femmes comme réceptacles passifs, structurent les comportements sexuels et influencent la manière dont les individus vivent leur sexualité. Ces

représentations sociales, partagées et renforcées par les discours familiaux, religieux et médiatiques, régulent non seulement les pratiques sexuelles mais aussi les émotions, les désirs et les attentes des partenaires.

De plus, cette hiérarchisation genrée des rapports sexuels se révèle particulièrement contraignante pour les femmes, dont la sexualité est souvent réduite à une dimension reproductive ou morale. Les normes d'honorabilité imposent un contrôle strict sur les comportements féminins, confinant les femmes à des rôles traditionnels tout en restreignant leur autonomie dans la gestion de leur propre désir. Cette dynamique conduit à l'intériorisation de comportements sexués qui, loin de promouvoir une sexualité épanouie, reproduisent des schémas de soumission et de conformité. Les hommes, quant à eux, sont souvent socialisés à incarner des rôles d'agresseurs ou de décideurs, renforçant ainsi les inégalités sexuelles et affectant leurs propres expériences relationnelles.

En définitive, cette analyse met en évidence la nécessité de déconstruire les normes de genre et de promouvoir une révision des représentations sociales entourant la sexualité. Pour cela, il est essentiel de développer des politiques publiques, des campagnes de sensibilisation et des pratiques éducatives qui visent à remettre en question les stéréotypes et à encourager une sexualité égalitaire, respectueuse des droits et des désirs de chaque individu. Cette démarche, en permettant une meilleure appropriation des droits sexuels et reproductifs, pourrait conduire à une transformation progressive des rapports de pouvoir en matière de sexualité et à une émancipation des individus vis-à-vis des normes genrées oppressives, ouvrant ainsi la voie à une société plus égalitaire et inclusive.

Bibliographie

BAJOS Nathalie & BOZON Michel (dir.), 2010. *Enquête sur la*

sexualité en France. Pratiques, genre et santé, cité dans Chaperon Sylvie, *Clio. Femmes, Genre, Histoire* [En ligne], 31. URL : <http://journals.openedition.org/clio/9780>

BOEHRINGER Sandra, 2005. *Sexe, genre, sexualité : mode d'emploi (dans l'Antiquité)*, Kentron. *Revue pluridisciplinaire du monde antique* [En ligne]. Presses universitaires de Caen. URL : <http://journals.openedition.org/kentron/1801>

BOEHRINGER Sandra & SEBILLOTTE CUCHET Violaine, 2015. *Corps, sexualité et genre dans les mondes grec et romain, Dialogues d'histoire ancienne*, Supplément 14.

BOURDIEU Pierre, 1980. *Le sens pratique*, Les Éditions de Minuit, Paris.

BOURDIEU Pierre, 1998. *La domination masculine*, Seuil, Paris.

BOZON Michel, 2002. *Sociologie de la sexualité*, Armand Colin, Paris.

BUTLER Judith, 1990. *Gender Trouble: Feminism and the Subversion of Identity* (Trouble dans le genre : le féminisme et la subversion de l'identité), Routledge, New York / Londres.

CHAPERON Sylvie, 2010. « Nathalie Bajos & Michel Bozon (dir.), *Enquête sur la sexualité en France* », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 31. URL :

<https://core.ac.uk/download/pdf/224147671.pdf>

CLAIR Isabelle, 2013. « Pourquoi penser la sexualité pour penser le genre en sociologie ? Retour sur quarante ans de réticences », *Cahiers du Genre*, n° 54.

CUCHET Violaine Sebillotte, 2004. *La sexualité et le genre : une histoire problématique pour les hellénistes*, *Mètis. Anthropologie des mondes grecs anciens*, N.S.2, pp. 137-161.

URL : <https://shs.hal.science/halshs-00812819/document>

DE BEAUVIOR Simone, 1949. *Le Deuxième Sexe*, Gallimard, Paris.

DURKHEIM Émile, 1893. *De la division du travail social*, Félix Alcan, Paris.

- DURKHEIM Émile, 1902-1903. *L'Éducation morale*, Félix Alcan, Paris (cours donnés, publication posthume en 1925).
- ELIAS Norbert, 1973. *La Civilisation des mœurs*, Éditions Calmann-Lévy, Paris (éd. originale : 1939).
- FOUCAULT Michel, 1976. *Histoire de la sexualité, tome 1 : La volonté de savoir*, Gallimard, Paris.
- FRASER Nancy, 2005. *Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution*, La Découverte, Paris (réédition 2020).
- GIDDENS Anthony, 1992. *La Transformation de l'intimité : Sexualité, amour et érotisme dans les sociétés modernes*, Éditions du Seuil, Paris.
- GOFFMAN Erving, 1973. *La Mise en scène de la vie quotidienne. Tome 1 : La présentation de soi*, Les Éditions de Minuit, Paris (éd. originale : 1956).
- HAKIM Catherine, 2012. *The New Rules: Internet Dating, Playfairs, and Erotic Power*, Gibson Square, Londres.
- HOCHSCHILD Arlie Russell, 1997. *The Managed Heart: Commercialization of Human Feeling*, University of California Press, Berkeley.
- HOMANS George, 1961. *Social Behavior: Its Elementary Forms*, Harcourt, Brace & World, New York (édition révisée en 1974).
- MAILLOCHON Florence, 2009. *La vie en couple*, La Découverte, Paris.
- OAKLEY Ann, 1974. *The Sociology of Housework*, Martin Robertson, Oxford.
- PATEMAN Carole, 1988. *The Sexual Contract*, Polity Press, Cambridge.
- SEN Amartya, 1992. *Inequality Reexamined*, Oxford University Press, Oxford.